



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



**F.S.U.**

Fédération Syndicale Unitaire

**Lundi 20 septembre 2010**

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.**

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

**[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2010-2011 est en ligne](#)**

*Pour défendre nos Retraites, TOUS en grève jeudi 23 septembre 2010.*

**TOUS AUX MANIFESTATIONS**

*11 h à COLMAR devant la préfecture - 16 h 30 à MULHOUSE place de la Bourse.*

## **SOMMAIRE**

**1) Grève du 23 septembre 2010 : INFORMEZ le SNUipp du suivi de l'action.**

**2) Grève du 23 septembre 2010 : la lettre aux parents.**

**3) Retraites des enseignants : ce qui changerait (Version au 15 septembre 2010).**

**4) Vendredi 19 novembre 2010 : un stage syndical pour les jeunes collègues (néo-stagiaires, T1, T2).**

**5) Précisions concernant les Fonctionnaires mères de trois enfants ayant exercé 15 ans de services effectifs.**

**6) Le système éducatif finlandais comme exemple dans le journal Le Monde.**

**7) Candidatures à un poste à l'étranger - rentrée 2011.**

**1) Grève du 23 septembre 2010 : INFORMEZ le SNUipp du suivi de l'action.**

Afin de permettre au SNUIPP de mesurer la participation pour la grève du 23 septembre 2010 et de contrecarrer des chiffres "fantaisistes" de l'administration destinés à minimiser systématiquement les mobilisations, **merci de nous indiquer par retour de mail** le nombre de collègues qui envisagent d'être grévistes.

- nom de l'école :

- nombre total d'enseignants :

- nombre probable de grévistes enseignants :

- nombre de participants à la manifestation :

**2) Grève du 23 septembre 2010 : la lettre aux parents.**

[La lettre à donner aux parents](#)

Cette lettre est à donner aux parents sous-pli ou à la sortie de l'école.

**3) Retraites des enseignants : ce qui changerait (Version au 15 septembre 2010).**

Point d'indice : 55,5635 euros au 1er juillet 2010

Le projet de loi remet en cause pour tous les salariés le droit à pension dès 60 ans, à taux plein en repoussant l'âge d'ouverture des droits et l'âge où on obtient une pension au taux maximum, c'est-à-dire sans décote. C'est le principal levier de la contre-réforme proposé par le gouvernement. Mais d'autres mesures pénalisent encore davantage les fonctionnaires : suppression des départs anticipés pour parents de trois enfants, hausse du taux de retenue pour pension, refonte du minimum garanti...

[LE TABLEAU COMPARATIF.](#)

**4) Vendredi 19 novembre 2010 : un stage syndical pour les jeunes collègues (néo-stagiaires, T1, T2).**

Le SNUipp-FSU 68 organise un stage syndical à destination des jeunes collègues.

Il aura lieu :

**Vendredi 19 novembre 2010 de 8h 30 à 16h**

**au campus de la Fonderie de l'université de Mulhouse (Rue de la Fonderie).**

**Organisation de la journée :**

- **8h 30 - 10h** : la carrière, le métier (inspections, le mouvement, les promotions,...)
- **10h 15 - 12h** : la responsabilité et les risques du métier (intervention de Didier OTT, vice-président de l'Autonome de Solidarité du Haut-Rhin)
- **14h - 16h** : questions pédagogiques diverses (questions à des conseillers pédagogiques et des maîtres-formateurs)

Pour s'y inscrire, il faut envoyer la lettre-type ci-dessous à l'IA (sous-couvert de l'IEN), un mois avant le stage (le 18 octobre dernier délai). Une autorisation de droit vous sera accordée par l'administration.

Prévenez-nous de votre présence en nous envoyant un mail au [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

[Lettre-type à envoyer à l'IA.](#)

### **5) Précisions concernant les Fonctionnaires mères de trois enfants ayant exercé 15 ans de services effectifs.**

Suite au discours de Nicolas Sarkozy du 8 septembre, le SNUipp a interrogé le ministère de la Fonction publique pour clarifier l'amendement 728 concernant le droit au départ à la retraite anticipé pour les mères de trois enfants.

Selon la communication orale du cabinet de la FP, il faut interpréter l'amendement comme suit :

Les mères de 3 enfants nées au plus tard le 31/12/1960 qui auront 50 ans et plus au 1er janvier 2011 ( avec 15 ans de service effectifs et ACTIFS dans le corps des instituteurs) pourront continuer de bénéficier de la mesure de départ anticipé à la retraite:

Les mères de 3 enfants nées après le 31/12/1960 ont deux possibilités:

- Dépôt d'un dossier de demande de départ à la retraite avant le 31 décembre 2010 : elles bénéficient encore du droit au départ anticipé.
- Dépôt d'un dossier de demande de départ à la retraite après de 31 décembre 2010 : elles ne bénéficient plus du droit.

Le SNUipp sera attentif lors du débat au sénat du sort qu'il sera fait à cet amendement. Il demande d'ailleurs à le rendre plus explicite.

Les femmes ayant interrompu leur carrière ou pris des temps partiels sont lourdement sanctionnées par ce changement des règles.

**De plus, Le SNUipp avec la FSU continue de demander le retrait de ce projet de loi injuste et exige une toute autre réforme qui soit davantage centrée sur le financement des retraites par une meilleure répartition des richesses produites par le travail.**

### **6) Le système éducatif finlandais comme exemple dans le journal Le Monde.**

En Finlande, les professeurs sont reconnus, bien payés (en moyenne 3 300 euros par mois), bien formés, motivés et ne craignent pas de collaborer entre eux pour s'entraider.

Autre différence de poids : il n'y a pas d'inspecteurs en Finlande, où l'on fait confiance aux enseignants, qui à leur tour font confiance aux élèves, les soutiennent et mettent l'accent sur leurs progrès plutôt que sur leurs échecs. Résultat : des élèves majoritairement épanouis et pas ou peu de redoublements.

**7) Candidatures à un poste à l'étranger - rentrée 2011.**

[Tous les renseignements](#) sur notre site.

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**